

Rapport du jury

Concours : CAPET Externe

Section: Arts Appliqués

Options : Design et métiers d'art

Session 2020

Rapport de jury présenté par : Thierry Delor, Président du jury, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional Design et Métiers d'Art

SOMMAIRE

- Présentation de la session 2020	page 3
- Bilans et statistiques de l'admission	page 4
- Rapport de l'épreuve d'Investigation Méthodique en Design et Métiers d'Art	page 6
- Rapport de l'épreuve de Culture Design	page 11

Les sujets et rapport du concours sont publiés sur le site du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des sports :

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid128196/sujets-rapports-des-jurys-capet-2018.html et sur le site national Design et Métiers d'Art :

http://designetartsappliques.fr/category/primaire/enseignants/concours/enseignants-capetarts-appliqués

La session 2020 était ouverte au CAPET externe public option design et option métiers d'art. Aucun poste n'était ouvert au CAFEP-CAPET.

20 postes ouverts dans l'option design.

2 postes ouverts dans l'option métiers d'arts.

Pour la session 2020 la crise sanitaire exceptionnelle que traversait le pays a nécessité au mois de mars 2020 d'interrompre l'organisation des concours de recrutement d'enseignants. Pour le CAPET externe Arts Appliqués option Design et option Métiers d'Art les épreuves écrites de Culture Design et Métiers d'Art et d'Investigation Méthodique ont été reportées aux 16 et 17 juin 2020. Pour répondre à l'arrêté du ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse du 15 mai 2020 portant au titre de l'année 2020 modification de l'arrêté du 19 avril 2013 par adaptation des épreuves de la section arts appliqués du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) le déroulement du concours a été ainsi modifié :

La première épreuve d'admission a été remplacée par la première épreuve d'admissibilité de chaque option de la section arts appliqués du concours externe mentionnée à l'annexe I du même arrêté du 19 avril 2013. La deuxième épreuve d'admission a été remplacée par la deuxième épreuve d'admissibilité de chaque option de la section arts appliqués du concours externe mentionnée à l'annexe I du même arrêté du 19 avril 2013.

Pour l'application de l'article 14 du même arrêté, si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de points, la priorité a été accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à la première épreuve d'admission.

Dans les conditions exceptionnelles du concours le directoire tient à remercier chaleureusement monsieur le Proviseur, madame la Proviseure adjointe, madame la Directrice déléguée aux formations et ses services, les agents de l'ENSAAMA à Paris pour leur accueil de la commission d'évaluation de l'épreuve d'Investigation Méthodique et d'avoir assuré le strict respect des mesures sanitaires et de sécurité nécessaires aux bonnes conditions de travail des membres du jury.

L'épreuve de Culture Design et Métiers d'Art a été évaluée par les jurys en télé-correction sous l'arbitrage du directoire du concours.

Toutes les précautions ont été prises pour que soit garantie l'équité de traitement entre les candidats. Notamment en respectant la règle de la double correction des copies. Les services de la DGRHD4 du ministère ont accompagné, informé en temps réel, aidé le directoire du concours tout au long des travaux de préparation de la session et particulièrement dans la situation de crise sanitaire, qu'ils en soient ici également vivement remerciés.

Le présent rapport présente le bilan de cette session exceptionnelle et les rapports de jurys des épreuves d'Investigation Méthodique et de Culture Design et Métiers d'Art au titre des épreuves d'admission de la session 2020.

BILANS de la SESSION 2020 et STATISTIQUES

Concours : CAPET EXTERNE public Section : ARTS APPLIQUÉS Option DESIGN

Nombre de postes : 20

Nombre de candidats inscrits : 254 Nombre de candidats non éliminés : 97

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note

éliminatoire

Nombre de candidats admis : 20

Deux candidats ont été inscrits sur liste complémentaire.

Épreuve d'Investigation Méthodique

Moyenne de l'épreuve : 7,54/20

Moyenne des candidats admis : 14,48/20

Échelonnement des notes

notes	0,5 à 05	06 à 09	10 à 12	13 à 15	16 à 18	19 à 20
nb candidats	39	27	13	9	9	0

Épreuve de Culture Design et Métiers d'Art

Moyenne de l'épreuve : 9,7/20

Moyenne des candidats admis : 14,45/20

Échelonnement des notes

notes	0,5 à 05	06 à 09	10 à 12	13 à 15	16 à 18	19 à 20
nb candidats	17	28	27	12	12	0

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

(Total des coefficients des épreuves d'admission session 2020 : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 9,62/20 Moyenne des candidats admissibles : 14,46/20

Barre d'admissibilité: 11,5/20

Concours : CAPET EXTERNE Section : ARTS APPLIQUÉS Option MÉTIERS d'ART public

Nombre de postes : 2

Nombre de candidats inscrits : 34 Nombre de candidats non éliminés : 5

Nombre de candidats admis : 0

Les résultats obtenus par les 5 candidats ayant composé ne répondant pas aux exigences du concours, les 2 postes ouverts n'ont pas été pourvus.

Épreuve d'Investigation Méthodique

Moyenne de l'épreuve : 2,95

Échelonnement des notes

notes	0,5 à 05	06 à 09	10 à 12	13 à 15	16 à 18	19 à 20
nb candidats	4	1	0	0	0	0

Épreuve de Culture Design et Métiers d'Art

Moyenne de l'épreuve : 7,5/20

Échelonnement des notes

notes	0,5 à 05	06 à 09	10 à 12	13 à 15	16 à 18	19 à 20
nb candidats	2	2	0	1	0	0

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

(Total des coefficients des épreuves d'admission session 2020 : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 05/20

Barre d'admissibilité : 10/20

RAPPORTS DES JURYS PAR ÉPREUVE

Épreuve d'Investigation Méthodique en Design et Métiers d'Art

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de connaissances compétences académiques professionnelles. ses et et Il lui est demandé d'engager une démarche d'investigation méthodique questionnant les dimensions esthétique, technique, technologique, économique et sociologique dans un processus de conception en design ou en métiers d'art, à partir d'une documentation visuelle et/ou textuelle L'articulation des notions et principes dégagée conduit à la formulation d'hypothèses de conception en utilisant des moyens graphiques adaptés et en justifiant les choix. Durée : cinq heures. Coefficient 1

- Préambule.

Ce rapport vise à mettre en lumière les problèmes rencontrés de manière récurrente lors de cette session. Cet ensemble de recommandations doit permettre aux candidats futurs d'orienter efficacement leur préparation à cette épreuve.

D'une année sur l'autre, beaucoup d'observations sont répétées, mais le sujet génère parfois des dérives propres à une session donnée. Aussi, le présent rapport reprend sciemment la trame de celui de l'année dernière, se posant comme un complément du rapport précédent. La lecture de ces deux derniers rapports doit donc se révéler être un bon aperçu des attendus, des problèmes identifiés, et peut se lire comme un ensemble de conseils, de recommandations utiles pour orienter efficacement la préparation de cette épreuve pour la session 2021, dernière année avant la réforme des épreuves d'admissibilité et d'admission du Capet.

Il faut évidemment préciser que la session 2020 était un peu "spéciale", puisque l'admissibilité et l'admission ont été concentrées en un seul tour. L'évaluation de l'épreuve d'Investigation Méthodique en Design et Métiers d'Art a donc eu une importance particulière.

1. Remarques générales.

Pour de nombreux candidats, la méthode semble acquise, c'est-à-dire que le déroulement du dossier montre que l'épreuve est comprise et plutôt bien préparée. Cela dit, cette méthode ne doit pas enfermer les candidats et les cantonner à une application systématique de cette méthode. Une réactivité, certains écarts dans une approche méthodique seront considérés comme des preuves de mobilité d'esprit, de curiosité, d'adaptation, à condition que les compétences attendues soient toutes évaluables.

Si le jury a pu l'année dernière constater un effort d'équilibre entre les deux phases d'investigation (analyse / hypothèses), il n'en est pas de même cette année. Le sujet a peut-être suscité ce déséquilibre. Quoi qu'il en soit, il n'est jamais bon de faire des impasses. De nombreux candidats n'ont cette année pas pris le temps de développer un travail d'hypothèse suffisamment fourni pour être évaluable.

Le jury engage également les candidats à veiller à la crédibilité de leurs propositions, en particulier concernant certains enjeux contemporains. Il vaut mieux éviter les propositions trop superficielles, réductrices, voire naïves.

2. Les attendus par compétences

Tel qu'il l'a été précisé dans le préambule, cette partie du rapport du jury reprend à peu de choses près la trame de celui de l'année dernière. Il rappelle évidemment certains points importants, mais il doit être avant tout lu comme un complément du rapport précédent.

Analyser

L'objectif de l'épreuve est en premier lieu de faire émerger de la thématique et des documents donnés des réflexions transversales et des questionnements pertinents, pour aller vers l'identification de problématiques porteuses d'hypothèses. Ce dernier point est développé ultérieurement. Des corrélations doivent donc apparaître, des convergences et des divergences doivent être mises à jour, au gré de l'étude des documents. Le croisement de ces réflexions doit permettre d'élaborer un propos construit, étayé par un ensemble de références personnelles, directement connectées au sujet. Sur ce point, il faut en effet veiller à ce que cette phase d'analyse ne dépasse pas la thématique donnée.

L'analyse croisée des documents semble être un exercice difficile pour beaucoup de candidats. De nombreuses analyses restent pauvres, superficielles, ne questionnant pas les documents dans leurs statuts, se contentant d'une approche descriptive et d'un propos narratif, des croquis illustratifs renforçant alors cette approche. Analyser suppose précisément d'utiliser un vocabulaire et un langage graphique analytique. Les bonnes copies effectuent ainsi des allers-retours entre les différents documents et montrent à voir une mobilité réflexive ancrée dans l'actualité et le concret. La construction du propos permet alors de faire émerger logiquement une ou plusieurs problématiques pertinentes. A l'inverse, quelques dossiers débutent directement par une problématique plus ou moins liée au sujet, occultant quasi-totalement la partie d'analyse des documents, ça n'est pas ce qui est attendu. Le jury évalue la mise à jour d'une démarche.

Le thème donné cette année, "rassembler", était sujet à des interprétations multiples. Certains candidats s'en sont tenus à une lecture rapide et simpliste. C'est pourtant une notion riche, porteuse de problématiques et propice à de nombreuses projections. Chaque document devait être l'occasion de faire émerger un point de vue différent, et l'analyse devait être le moment de la confrontation, de la connexion, bref de l'élaboration d'un propos analytique construit. Certains candidats n'ont dégagé des documents qu'une seule interprétation, qui devenait la clé de lecture des autres documents : ce n'est pas ce qui est attendu. L'analyse doit ouvrir et doit permettre d'opérer des choix. Les réflexions les plus fines sont aussi celles qui sont les plus ancrées dans des enjeux contemporains des métiers d'art et du design.

Faire référence

Si l'on fait abstraction des quelques rares dossiers où il y a trop peu voire aucune référence, et qui échappent donc totalement à une partie de l'évaluation de cette épreuve, de nombreux candidats passent à côté du bon usage des références. Voici quelques cas de figure fréquemment rencontrés :

- Des références plaquées sans explication, peu articulées à la réflexion et qui ne permettent pas réellement d'éclairer un propos, tout juste de l'illustrer.

- De longues listes qui se révèlent être une surenchère de références, peu explicitées, et qui rendent le discours confus. Ces inventaires sont souvent un refuge, dispensant bien souvent les candidats d'une véritable analyse des documents proposés dans le corpus.
- Des références floues, avec de nombreuses imprécisions (nom, orthographe, description du projet...).
- Les références sont parfois pertinentes au regard de la réflexion, mais ne révèlent pas toujours une solide culture personnelle. Il s'agit là de références qu'on retrouve d'un dossier à l'autre, d'une année sur l'autre, convenues et semblant applicable à toute analyse, à tout thème (5.5 designers, Philippe Apeloig, Patrick Bouchain, Issey Miyake...). Ces références ne sont pas interdites, bien entendu, mais le jury attend également des références plus personnelles, plus singulières, plus étendues, qui permettent de définir une maîtrise plus profonde et actuelle du champ des arts, des métiers d'art et du design.
- On trouve parfois aussi des références pertinentes, mais qui ne sont pas analysées, tout juste décrites. Il n'est pas inutile de rappeler que c'est au candidat de faire la démonstration de croisements et d'expliciter son propos, il n'appartient pas au jury de les deviner.

Le jury attend des références maîtrisées, qui servent le discours et qui permettent de l'articuler. Des références à d'autres domaines (art, musique, danse, cinéma, sciences, économie...) sont également bienvenues, se posant comme des témoins de la curiosité du candidat et de sa capacité à convoguer une culture riche et ouverte.

L'usage de références doit toujours nourrir un discours, sans quoi il n'est question que d'un plaquage systématique et stérile. Ces références doivent permettre de préciser, d'étayer des raisonnements analytiques et doivent susciter de possibles pistes de création.

Articuler

La phase de problématisation permet d'articuler l'analyse à la phase de propositions créatives. En faisant la synthèse des éléments clefs, elle légitime un questionnement et une prise de distance. Cette synthèse, pouvant être nourrie d'enjeux contemporains du design, permet de démontrer que les candidats possèdent une vision actuelle et globale des arts appliqués et des métiers d'arts.

Le jury a particulièrement apprécié lorsque les candidats ont proposé une ou des problématiques claires, formulées en une phrase. Il a pu observer des problématiques classiques bienvenues, mais constate que peu de candidats osent prendre des risques et affirmer ainsi une posture singulière. (Or cette posture permet justement de faire la différence, de s'engager un peu plus, dans ce contexte un peu particulier du concours où le jury ne rencontrait pas les candidats lors des oraux.)

Si un questionnement riche et diversifié permet au candidat de hiérarchiser son propos, de proposer un angle de réflexion pertinent, personnel et engagé dans le cadre du thème et de définir une problématique, à l'inverse, les propositions d'un faisceau de questions, de cartes mentales où le jury doit piocher, rendent le propos confus et démontrent une absence d'engagement manifeste. Il convient de décomposer son approche et son raisonnement sans se risquer à utiliser un vocabulaire mal maîtrisé.

Cette phase permet également de démontrer la capacité du candidat à se positionner en tant que pédagogue vis-à-vis de sa pratique. Il est important que les futurs enseignants soient à même de s'exprimer clairement, de manière concise. Articuler c'est rendre visible une conduite de projet. Transformer, traduire une référence en problématique, puis traduire en forme, etc... Un résumé de toutes les notions relevées plutôt qu'une réelle mise en tension vis-à-vis d'un contexte ou d'enjeux actuels ne permet pas au candidat d'engager une démarche de conception pertinente. Sans articulation, dissociée totalement de la phase d'analyse, ou sans problématique clairement définie, la conception devient alors caduque et oriente vers des propositions inadéquates, voire gratuites. Le jury a ainsi pu observer que

trop souvent, la synthèse est une redite des points soulevés dans l'analyse et le candidat ne parvient pas à déduire des problématiques explicites.

Les bons candidats sont ceux qui ont la capacité d'extraire de leurs analyses de réels questionnements qui permettent de faire naître une problématique, donnant l'impulsion à la suite de la démarche, en ouvrant sur des champs créatifs inhérents aux différents domaines du design et/ ou des métiers d'art.

Concevoir

Contrairement à la session précédente, le jury a pu observer un net déséquilibre entre les deux phases d'investigation, la conception étant traitée trop rapidement vis-à-vis de la phase d'analyse, par faute d'organisation ou de gestion du temps.

Certaines copies présentent ainsi soit une absence totale de projet, soit une confusion avec l'épreuve de leçon, soit des projets absurdes, à peine esquissés, soit substituent des projets de design existants à leurs propres fins.

Cette maladresse ne consent pas à faire la démonstration de la capacité des candidats à réinvestir leurs connaissances propres dans la démarche de recherche de projet.

Le jury attire également l'attention des candidats sur l'importance d'ancrer ses formulations créatives dans les champs spécifiques du design et/ou des métiers d'art. Il est nécessaire d'énoncer au préalable les enjeux (opportunités, nécessités ou besoins) auxquels les hypothèses vont répondre afin d'éviter des propositions formelles, sans fondement. Trop souvent, la faisabilité des hypothèses reste discutable et a manqué de connaissances techniques évidentes pour un futur enseignant.

Si une mobilité d'esprit de conception est attendue, la divergence créative étant essentielle, celle-ci doit toujours rester axée sur le sujet. Celui-ci est parfois presque évité, donnant l'impression qu'il a été traité en amont mais non explicité sur la copie ou que le besoin préétabli d'engager une problématique prédéfinie par le candidat conduit au hors-sujet. Les projets proposés sont alors peu réfléchis, voire dénués de sens au regard du thème et les déductions ne convergent plus vers des champs d'investigations corrélés.

Si la faisabilité et la probabilité sont des aspects incontournables qui garantissent l'efficience des hypothèses, celles-ci doivent également être communiquées par le croquis, l'esquisse, le scénario d'usage... Le jury a remarqué que certains candidats s'inscrivent dans des programmes de design, certes engagés, mais peu originaux, et ne se confrontent que rarement à la « mise en forme ».

Le jury recommande aux candidats, au regard du temps imparti de l'épreuve, de ne pas engager une recherche d'hypothèses dans un domaine qui leur est inconnu, ou qu'ils maîtrisent trop peu.

Les candidats des Métiers d'Art sont grandement invités à investir et à valoriser, au sein du développement des hypothèses, les spécificités propres à leur domaine de compétences.

Communiquer

Comme le signalait déjà les précédents rapports de jury, nous rappelons que cette épreuve a pour but, entre autres, d'évaluer les compétences de communication des futurs enseignants, ces compétences devant être maîtrisées pour pouvoir les transmettre.

Le jury apprécie les candidats soucieux d'apporter un confort de lecture et de compréhension de leur propos. Nous insistons sur l'importance de structurer visuellement la copie, en hiérarchisant et organisant les éléments textes et images pour faire apparaître les différents niveaux de lecture. La mise en page rend ainsi lisible le propos, communiquant l'organisation de la pensée du candidat. La graphie participe quant à elle à l'appréciation autant du contenu que de la forme.

Si une communication aisée rend le fil de la problématique fluide et clair, une dextérité est évidemment séduisante mais ne peut suffire. Certaines copies présentent ainsi une communication habile mais paradoxalement confuse où le concret des documents et des finalités des hypothèses est parfois difficile à percevoir et saisir. Pour beaucoup cependant les moyens de communication graphique semblent peu maîtrisés et affichent des inhabilités dans leur mise en œuvre.

Le jury rappelle que si un niveau confirmé en dessin est bien entendu requis pour cette épreuve, la qualité rédactionnelle participe également de la compréhension de l'ensemble et doit témoigner des qualités attendues d'un futur enseignant (maitrise de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe, du vocabulaire et de la terminologie spécifique).

Épreuve de Culture Design et Métiers d'Art

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable d'user d'une méthodologie d'analyse pour aborder la documentation thématique du sujet et de déployer le fruit de cette analyse dans un argument critique, de situer un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion à partir des références proposées en mobilisant ses propres connaissances.

Durée : cinq heures. Coefficient 1

Le rapport de cette session 2020 est rédigé dans l'intention d'aider les candidats des sessions futures à comprendre les attendus de cette épreuve. Nous les invitons donc à procéder à une lecture attentive des différents items de ce rapport pour prendre la pleine mesure des exigences de l'épreuve car seule une préparation efficace sera garante d'une évaluation positive.

Par ailleurs, ce rapport s'inscrivant dans une continuité, il est conseillé aux candidats de se référer également aux rapports des sessions antérieures.

Préambule

La spécificité de cette épreuve ne la limitant pas et ne la soumettant pas à un programme, il est attendu des candidats une culture large et ouverte explorant les champs du design et des métiers d'art ainsi qu'une culture personnelle et générale.

Les candidats doivent faire preuve de méthode, être capables de convoquer des connaissances précises qui viennent à propos, et poser un contexte qui invite à interroger la pratique du design et des métiers d'art aujourd'hui.

Les candidats sont invités à lire avec attention l'ensemble des informations du sujet, ceci afin d'éviter une lecture partielle de la demande et des indicateurs qui le jalonnent. Le temps consacré à cette lecture permettra au candidat de prendre de la distance et d'éviter les pensées communes ou manichéennes.

Observations et conseils concernant la présentation et la rédaction des copies

Des efforts ont été notés concernant la rédaction et la présentation globale des copies. La plupart d'entre elles distinguent assez lisiblement les parties du devoir et mettent en exergue les articulations, sans pour autant les nommer. Nous conseillons aux candidats de sauter des lignes afin d'apporter un maximum de clarté à la lecture de leur raisonnement. Il est rappelé à nouveau qu'il est interdit de fournir des informations personnelles dans la copie,

ceci provoquant, en effet, une rupture de l'anonymat (croquis distinctifs ou couleurs soulignant des termes dans le devoir).

Le jury rappelle l'importance de la syntaxe et de l'orthographe : les fautes de syntaxe sont un obstacle à la compréhension de la copie ; les fautes d'orthographe sont un frein à la fluidité de la lecture. Prendre le temps de se relire est essentiel. L'usage d'un vocabulaire spécifique et précis permet de construire un questionnement juste. La maîtrise du champ lexical des arts appliqués et des métiers d'art, comme celui d'un champ culturel élargi, relève de l'évidence dans le cadre du recrutement d'enseignants spécialisés.

Il est attendu, pour cette épreuve de respecter les règles de la dissertation, donc de s'engager dans la mise en forme d'une argumentation : exposition d'analyses, de réflexions, d'hypothèses et conclusions cohérentes, construites, et non de se limiter à un plan détaillé. Cet exercice ne saurait toutefois se passer d'une structure ; à minima introduction / développement / conclusion.

Pour faciliter la lecture, la problématique et le plan seront annoncés en introduction.

La copie structurée visuellement communiquera l'organisation de la pensée du candidat. Il n'est pas souhaitable d'utiliser le "je" qui fragilise l'intérêt de la pensée, la réduit et risque le glissement vers une déclaration d'opinions, d'avis personnels non étayés.

Cette épreuve relève du registre de l'argumentation ; elle ne doit pas s'inscrire dans le registre de la narration personnelle.

1. Analyser les documents au regard de la thématique du sujet.

Le sujet de cette session présentait un corpus de 3 documents iconographiques et d'une citation scrupuleusement choisis afin de rendre abordable le sens de la thématique : « Expériences Sensibles ».

Analyser un document, c'est prendre le temps de comprendre sa place dans le corpus et de le mettre en résonance avec les autres documents et la thématique générale. Le jury rappelle que l'analyse ne consiste pas en une description mais en une mise en tension de ces documents. On évitera d'étudier les documents séparément.

Des copies éludent toujours les documents purement ou simplement, ou ne les traitent que comme justificatifs lointains à la mise en place d'un discours abstrait, relevant souvent de l'intuition.

2. S'approprier le thème et définir un questionnement

Certaines copies se sont focalisées sur la citation de D. Le Breton, sans la croiser suffisamment avec les autres documents du corpus.

Dans l'évaluation, il est indiqué que l'un des critères prendra en compte la rigueur et la fertilité de l'analyse. Il faut entendre par rigueur que seront interrogés au minimum pour chaque document : le statut de la référence présentée, ses dimensions techniques, fonctionnelles, esthétiques, sémantiques, et symboliques, son inscription dans un contexte économique, écologique, sociologique et politique.

La démarche d'analyse manifestera ainsi un étayage de la pensée et de l'argument par une approche critique réelle des enjeux liés au design et aux métiers d'art.

Quelques tentatives de trouver les résonances du sujet dans l'actualité ont été formulées mais elles ont rarement été suffisamment exploitées par le candidat.

Les bonnes copies, certaines étaient brillantes, ont révélé une culture personnelle riche et ouverte sur d'autres champs que ceux du design. Il est nécessaire de ne pas entrer dans la modélisation des références et de se garder d'une longue et inutile traversée de l'histoire du design.

L'appropriation de la diversité d'aspects du sujet a permis aux meilleurs candidats de dépasser une réflexion simpliste ou caricaturale.

3. Problématiser

Le sujet offrait de nombreuses ouvertures dans les orientations et problématiques potentielles à traiter.

La problématique donne lieu au développement de réflexions critiques, argumentées et étayées, elle définit les limites et les ouvertures que le sujet propose. Pour beaucoup de candidats, problématiser reste manifestement un exercice difficile.

Certaines copies présentent encore trop souvent des tentatives de problématisation se transformant en une série de questions sans articulations, sans engagement ni véritable positionnement vis-à-vis de la thématique. Dans ce cas, les développements sont complexes et confus, le candidat s'éloigne du thème. D'autre part, de nombreuses copies usent d'une profusion de termes et de formules alambiqués. Il ne faut pas confondre problématiser et rendre complexe.

Les meilleures copies proposent des problématiques fines et actuelles, mettant en tension la thématique et les documents dans des approches à la fois personnelles (expériences) et expertes (connaissances).

La quantité de compositions relevant davantage d'une dissertation d'esthétique ou d'humanités, y compris dans le choix des problématiques, doit être interrogée dans le cadre d'une épreuve qui attend des candidats qu'ils fassent preuve de leur culture des domaines qu'ils auront à enseigner.

En effet, les nombreux candidats ayant passé trop de temps sur l'analyse du sujet (et de la citation), une fois tombés dans le piège d'un questionnement trop général sur « l'expérience sensible », ont eu toutes les peines à revenir au propos de l'épreuve.

Le repérage de problématisations et questionnements relevant réellement des Métiers d'Arts et du Design a creusé un écart entre les bonnes copies et les autres.

4. Dégager un raisonnement pertinent et construit

Il a été précisé plus haut que la copie doit être rédigée et ne pas rester sous la forme d'un plan détaillé. Le développement d'un raisonnement construit dépend des principes mis en tension dans l'annonce de la problématique. Les candidats qui ont su définir une problématique pertinente ont été en mesure de rédiger un développement maîtrisé.

Beaucoup de copies de cette session ont eu tendance à dérouler une pensée peu structurée, aux plans peu progressifs et didactiques, sans réelle recherche de forme logique ou interrogative.

Trop de copies proposent un développement dans lequel s'opèrent des glissements, voire des fausses routes.

Certains candidats ont adopté une posture critique traitant de la dématérialisation du monde, de la perte de contact avec l'environnement naturel, avec « soi-même », les autres, etc. mais rarement de façon suffisamment explicitée, contextualisée, notamment au travers de références adéquates.

Si certaines copies ont établi des rapprochements avec les sciences cognitives, il a rarement été fait preuve de la compréhension des apports que ces disciplines pouvaient faire à nos pratiques et de comment les designers s'en emparaient.

Les meilleures copies ont su s'appuyer sur les théories emblématiques du domaine, pour mieux les faire résonner dans des problématiques d'actualité et une anticipation de futurs possibles, présentant le Design comme un moyen de remédiation.

5. Les référents de l'argumentation

Le développement du raisonnement est le temps de la mise à l'épreuve de la problématique annoncée. Le candidat se positionne par le choix de plusieurs contextes et références. Les références proposées doivent mettre en valeur la culture générale des candidats. Elles seront majoritairement issues des domaines du design et des métiers d'art mais seront étayées par des références issues de la philosophie, des sciences, des arts vivants, de la littérature... Une fois encore, ces références ne doivent pas prendre la forme d'un inventaire de connaissances.

Elles doivent être choisies de manière pertinente afin d'appuyer l'argumentaire du discours. Elles seront replacées dans leur contexte sociétal et leur singularité, seront précisément expliquées, c'est-à-dire qu'elles seront nommées, clairement identifiées et identifiables. Les informations attendues sont au minimum : un nom ou un titre, un créateur, une date sinon une période, une inscription dans un domaine, éventuellement un mouvement, une tendance, et toute indication permettant d'en renforcer le sens tels que l'échelle, les matériaux, le processus de conception, le contexte de création, l'usage, etc.

Comme pour l'ensemble des épreuves, c'est bien moins la somme des connaissances qui est en jeu que l'utilisation que l'on en fait, la pertinence de leur articulation aux enjeux du sujet.

6. La conclusion

La conclusion est le lieu d'une synthèse de l'argumentaire mais doit aussi apporter des réponses à la problématique énoncée. Les meilleures conclusions présentent une ouverture, permettant d'engager un questionnement prospectif et fécond dans le cadre des pratiques du design et des métiers d'art.